

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
B					
sorte, admis en franchise en vertu de toute loi ou de tout traité existant, d'une contenance de pas plus d'une pinte....	28	1½c. par chaque boîte ou colis.	Boutons, couvertures de	31	10 par cent.
Boîtes ou colis en fer-blanc ou autres matériaux, contenant du poisson de toute sorte, admis en franchise en vertu de toute loi ou de tout traité existant, d'une contenance de pas plus d'une pinte, un centin et demi sur chaque boîte ou colis; et s'ils contiennent plus d'une pinte un droit additionnel d'un centin et demi par chaque pinte ou fraction de pinte qu'ils contiendront en plus.....	28	1½c. par chaque boîte ou colis.	Bouts de rail d'acier (voir ferre manganesè).....	28	\$2 par tonne
Borax	14	Exempt.	Boutons d'ivoire végétal	31	10c. p. grosse et 25 p. c.
Botaniques, spécimens de	32	"	Boutons, tous autres, N.A.S.	31	25 par cent.
Bottes de cuir, N.A.S.	18	25 par cent.	Boyaux de caoutchouc	24	5c. par lbs et 15 p. cent.
Bottes en caoutchouc (voir caoutchouc) ..	24	25 "	Bracelets (voir dentelles)	18	30 par cent.
Bottes et souliers en cuir, contreforts de ..	24	1½c. p. paire.	Brai (de pin) en colis ne contenant pas moins de 15 gallons chaque	24	Exempt.
Bottes, souliers, corsets, lacets de	18	30 par cent.	Bran de scie.....	24	"
Bougies de blanc de baleine	23	25 par cent.	Bretelles	18	35. "
Bougran pour la fabrication des chapeaux et des formes de chapeaux	19	Exempt.	Briques pour la construction	12	20 "
Boules de verre.....	26	5c. par douz. et 30 p. c.	Briques réfractaires, pour servir exclusivement dans des procédés de construction	12	Exempt.
Boulons de fer (voir rivets de fer et d'acier)	28		Briques réfractaires, pour servir exclusivement dans des procédés de fabrication ..	12	"
Bouteilles de verre	26	30 par cent.	Broderies.....	18	30 par cent.
			Brome	14	Exempt.
			Bronze phosphoré, en lingots, barres, feuilles et fil.....	28	10 par cent
			Brosses.....	31	25 p. c.
			Brouettes	10	30 p. c.
			Bruxelles, tapis de	15	25 p. c.
			Buchu, feuilles de	24	Exempt.
			Buis. (voir bois de service et de charpente)	24	"
			Buissons, O.C.....	30	"
			C		
			Cacao, fèves, pulpe et fibres de	29	"
			Cacao, pâte de, et autres préparations de cacao, contenant du sucre.....	22	1 c. p. lb. et 25 p. c.